

LES INTERFACES MILITARO-INDUSTRIELLES ET LA PROSPECTION DES MARCHÉS DE LA RECONSTRUCTION EN EX-YOUGOSLAVIE : UN LABORATOIRE POUR L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE FRANÇAISE ?

[Grégory Daho](#)

La Documentation française | « [Les Champs de Mars](#) »

2011/2 N° 22 | pages 133 à 153

ISSN 1253-1871

ISBN 9782110087669

DOI 10.3917/lcdm1.022.0133

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-les-champs-de-mars-ldm-2011-2-page-133.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour La Documentation française.

© La Documentation française. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

VARIA

LES INTERFACES MILITARO-INDUSTRIELLES ET LA PROSPECTION DES MARCHÉS DE LA RECONSTRUCTION EN EX-YOUGOSLAVIE : UN LABORATOIRE POUR L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE FRANÇAISE ?*

GRÉGORY DAHO

Résumé – « Parts de marché de la reconstruction », « dividendes de la paix », « prix du sang » : les métaphores d'inspiration militaro-économique fleurissent depuis une vingtaine d'années, pour désigner le retour sur investissement national des interventions multilatérales humanitaires et de maintien de la paix. À partir de quelques exemples de plates-formes militaro-industrielles, liées aux forces spéciales et impliquées dans la reconstruction de l'ex-Yougoslavie, cet article propose d'examiner les modes opératoires durables mis en place et soutenus par ces réseaux émergents d'intelligence économique. Pourquoi l'ex-Yougoslavie peut-elle être considérée comme un laboratoire pour l'intelligence économique française ?

Abstract – “Reconstruction Market Share”, “Peace Dividend”, “Blood Money”: Military-economical metaphors are circulating these last two decades referring to the national return on investment of multilateral humanitarian and peacekeeping interventions. After reminding some examples of French military-industrial platforms linked to Special Forces and involved in former Yugoslavia reconstruction since 1992, this article aims at examining some sustainable procedures created and promoted by these emerging Business Intelligence networks. Why does former Yugoslavia may be considered as a laboratory for French Business Intelligence?

« Dividendes de la paix », « prix du sang » : les formules rhétoriques et autres métaphores d'inspiration militaro-économique fleurissent depuis une quinzaine d'année, pour désigner le retour sur investissement des opérations militaires extérieures qui se multiplient, depuis le début des années quatre-vingt-dix, sous la forme d'interventions multinationales mandatées. En France, où il n'y a pas de complexe militaro-industriel « à l'américaine », et à part quelques entreprises de très haute technologie ou stratégique, les relations entre les armées et le secteur industriel ne sont

* **Daho G.**, « Les interfaces militaro-industrielles et la prospection des marchés de la reconstruction en ex-Yougoslavie : un laboratoire pour l'intelligence économique française? », *Les Champs de Mars*, n° 22, La Documentation française, Paris, automne 2011, p. 133 à 153.

pas véritablement institutionnalisées en dehors de quelques initiatives disparates et périphériques. On observe toutefois, depuis une quinzaine d'années maintenant, un foisonnement de questionnements de la part d'organisations, militaires, tournées vers les activités économiques, et industrielles, très ouvertes aux problématiques stratégiques. L'enjeu est celui de « l'ouverture » des marchés des pays en crise dans le cadre d'une intervention militaire et du passage de relais des militaires vers les civils. En fait, de façon théorique, on se trouve ici à mi-chemin entre, d'un côté, des problématiques d'économies de guerre (amortir les frais induits de la mobilisation pour la guerre) et, de l'autre côté, de guerres économiques (prendre des parts de marché aux alliés concurrents).

Ces interactions, d'abord souterraines, se sont manifestées au grand jour en Bosnie, et *a fortiori* au Kosovo, où, très tôt, les enjeux économiques de la reconstruction semblent assumés au plus haut niveau¹. Après un rapide rappel des organisations et des acteurs impliqués et quelques exemples de marchés remportés, cet article propose de soulever trois questions relatives aux activités militaro-économiques françaises en ex-Yougoslavie : en quoi la prospection des marchés de la reconstruction peut-elle y être considérée comme un laboratoire pour l'intelligence économique nationale ? Quels répertoires d'actions s'y sont durablement forgés ? Ce modèle expérimental est-il transposable sur d'autres théâtres ?

Les éléments empiriques, à l'appui de cet article, sont issus de notre travail de recherche de doctorat² et proviennent d'une quarantaine d'entretiens semi-directifs et de dépouillement d'archives menés auprès d'organisations civiles et militaires, informelles et institutionnelles, ayant contribué à l'émergence des affaires civiles en France.

1. Selon la plupart de nos interlocuteurs, anciens et actuels acteurs, civils et militaires, de gestion de crise internationale en France, il existait au printemps 1999, alors en pleine période de cohabitation, une forte convergence de vues entre l'Élysée et Matignon sur la nécessité d'ouvrir quelques marchés en ex-Yougoslavie. Cette convergence de vues aurait directement abouti à la mise en place de la Mission interministérielle pour l'Europe du Sud-Est (MIESE) présidée par Roger Fauroux en juillet 1999.

2. *L'Institutionnalisation de la coopération civilo-militaire au sein des armées françaises*, thèse de doctorat en science politique, université Panthéon-Sorbonne, 2006.

GENÈSE DU CONCEPT AFFAIRES CIVILES AU SEIN DU COMMANDEMENT AUX OPÉRATIONS SPÉCIALES

En juin 1992, le Chef d'état-major des armées (CEMA), l'Amiral Jacques Lanxade³, avec l'accord du ministre de la Défense Pierre Joxe et du président de la République François Mitterrand, crée le Commandement aux opérations spéciales (COS), sous l'autorité successive des généraux Maurice Lepage et Jacques Saleun.

Autour du Lieutenant-Colonel Jean-Jacques Doucet, légionnaire jouissant alors d'une réputation de « guerrier » au sein des armées⁴, et de son adjoint, le Lieutenant-Colonel Bernard Chain, le bureau « affaires civiles » du COS se met en place, avant qu'en novembre 1993 l'expertise civilo-militaire lui soit officiellement confirmée par le CEMA. Cinq mois plus tard, en mars 1994, dans le cadre de la résolution 900 de l'Organisation des Nations unies (ONU) prévoyant la reconstruction de Sarajevo, les affaires civiles françaises sont déployées, pour la première fois depuis l'avènement de la postbipolarité, en Bosnie-Herzégovine. En avril 1994, le COS dépêche donc sur place une équipe de réservistes et de soldats d'active en vue de fournir une première expertise initiale de théâtre (EIT)⁵ sur la réhabilitation de l'aéroport de Sarajevo et de la soumettre lors de la réunion des donateurs. Dans la foulée, en juin 1994, notamment à l'initiative, semble-t-il, du Général Raymond Germanos⁶, une réunion interministérielle est organisée à Sarajevo pour assurer la coordination des efforts entre les principaux ministères concernés⁷.

3. Les réformes lancées, durant l'immédiate postbipolarité, par l'Amiral Jacques Lanxade, et appuyées par le ministre de la Défense Pierre Joxe, sont décrites comme résultant des enseignements tirés de la guerre du Golfe, et notamment de la perception d'un retard opérationnel français par rapport aux Anglo-Saxons. Il y a ainsi des principales réformes (projection, interarmisation, interopérabilité) et de la refonte des structures de commandement interarmées (Direction du renseignement militaire, Commandement des opérations spéciales, état-major de planification interarmées, Centre opérationnel interarmées, Collège interarmées de défense). Lire notamment l'autobiographie de l'Amiral Jacques Lanxade (Lanxade, 2001).

4. Le Lieutenant-Colonel Jean-Jacques Doucet s'est notamment illustré lors de l'affaire du Loyada, prise d'otages d'un car scolaire à Djibouti par des « terroristes » somaliens en février 1976. Blessé lors de l'intervention, il sera décoré par la suite.

5. Les expertises initiales de théâtre, dont le COS a gardé le monopole jusqu'à aujourd'hui, visent à établir l'expertise de la situation économique et sociopolitique de la zone d'intervention en amont de toute projection militaire. De courtes durées, n'excédant pas deux semaines, ces opérations sont menées par des réservistes du COS, disposant des qualifications civiles requises dans les domaines de la reconstruction, et encadrées par des militaires d'active issus des forces spéciales.

6. Ancien légionnaire et ancien chef du cabinet militaire des ministres de la Défense Charles Millon et Alain Richard, le Général Raymond Germanos est alors sous-chef opérations à l'état-major (EMA) de mai 1994 à septembre 1995.

7. De manière générale, les opérations de gestion de crise mobilisent les ministères régaliens, mais s'organisent essentiellement autour de la triangulaire Défense/Affaires étrangères/Économie et finances, dont l'articulation forme l'enjeu de la coordination interministérielle de gestion de crise internationale.

Qui sont les acteurs qui se sont mobilisés pour soutenir l'émergence des affaires civiles au sein du COS ? Il s'agit d'une structure légère et flexible composée d'une poignée de militaires d'active. De façon schématique, on pourrait dire que le bureau « affaires civiles » du COS fait travailler ensemble des militaires fortement « civilisés » (Amiraux régulièrement au contact des hautes autorités politiques, des circuits économiques et des réseaux universitaires, officiers de l'armée d'Afrique routinisés aux contacts avec les civils en opérations extérieures et à Paris) et des civils fortement « militarisés » (industriels, cadres d'entreprise proches de l'univers du renseignement). Au-delà des secteurs d'origine, le COS met donc en relations des acteurs multipositionnés et marginaux sécants de leur institution d'origine⁸. Issus de secteurs sociaux, civils et militaires, différents, ceux-ci peuvent être regroupés en trois cercles concentriques.

Le premier, de niveau clairement politico-stratégique, est formé d'Amiraux ayant notamment poursuivi leur seconde partie de carrière au sein de cabinets ministériels. Au-delà de la spécificité de leur armée d'appartenance⁹, les Amiraux Pierre Lacoste et Jacques Lanxade, par exemple, font, au sein de la mémoire institutionnelle, figure à la fois de pionniers et de modèles d'excellence. Président de la Fédération des professionnels de l'intelligence économique depuis 2006, ancien directeur général de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) de 1982 à 1986 et chef du cabinet militaire du Premier ministre Raymond Barre (1978-1980), proche des milieux universitaires¹⁰, l'Amiral Pierre Lacoste nous est décrit comme l'un des principaux artisans de l'émergence de la prospective économique en France dès le début des années quatre-vingt. Parallèlement, ancien Chef d'état-major particulier de l'Élysée (1989-1991), le CEMA Jacques Lanxade (1991-1995) nous est présenté comme un « réformateur convaincu », un « fin politique », bref, la figure de

8. L'une des spécificités sociales des acteurs du bureau « affaires civiles » du COS est incontestablement liée à leur multipositionnement dans différents secteurs sociaux, aux premiers rangs desquels les secteurs industriels et militaires. En utilisant l'idéal type du marginal sécant, avec Michel Crozier et Erhard Friedberg (1981), on pourrait dire que leur « pouvoir » au sein de l'institution militaire tient au fait qu'ils ont le monopole de la gestion des relations de leur institution avec son environnement organisationnel (entreprises, ONG, politiques, circuits financiers, organisations internationales, autres ministères...). À mesure que ce monopole se renforce, d'un côté, ils suscitent la méfiance de leur institution d'origine et des acteurs des secteurs avec lesquels ils sont en liaison (pour qui le multipositionnement peut induire un manque de lisibilité ou « d'honnêteté ») et, de l'autre, ils augmentent leur « pouvoir » au sein des armées.

9. La marine, à travers les spécificités de ses missions, est souvent décrite comme l'armée la plus « diplomatique », c'est-à-dire la plus socialisée à différentes logiques politiques et civiles. On pourrait aussi ajouter, ici, qu'elle est également l'ancien ministère des Colonies.

10. Notamment de l'université de Marne-la-Vallée, où, en septembre 1993, alors coprésident le Centre d'études scientifiques de défense (CESD), il crée un séminaire de recherche pluridisciplinaire sur « La culture française de renseignement ».

l'« officier diplomate¹¹ ». Les membres du bureau « affaires civiles » du COS affichent une fidélité absolue à ces deux figures tutélaires :

« C'est comme dans les entreprises... quand il n'y a pas de patron qui impulse les axes... bah vous avez tous les gus qui font n'importe quoi en dessous...là en 1981, par exemple, il y a eu cette impulsion entre Lacoste et Mitterrand qui avait parfaitement compris l'intérêt de l'affaire [...]...donc tout ça était rondement mené. Mais Lacoste était un Amiral qui était passé dans la prospective stratégique auprès du ministre, était passé au cabinet du Premier ministre... donc c'était quelqu'un qui avait une culture politique, civile et politique considérable... visionnaire... visionnaire... Lanxade aussi était hors du commun... c'étaient deux grands patrons assez extraordinaires alors que tout le monde pense que c'étaient des militaires... non, c'étaient des politiques au sens strict... » (entretien avec Xavier Guilhou, Cercle national des armées, 12 février 2010).

Un second cercle de niveau stratégique, à l'image, par exemple, des Généraux Maurice Lepage et Jacques Saleun, ou des Lieutenants-Colonels Jean-Jacques Doucet et Jacques Hogard, est composé de légionnaires, mais plus largement d'officiers de l'armée d'Afrique, fortement socialisés aux milieux civils. Ces officiers ont fait, ensemble, l'essentiel des interventions outre-mer, notamment en Afrique dans les années soixante-dix/quatre-vingt. Ils ont pour principale caractéristique commune d'avoir toujours, dans leurs choix de carrière et d'affectation, tout fait pour fuir « l'immobilisme du front de l'Est ». Cette génération d'officiers est aussi marquée par un effritement des tabous de la guerre d'Algérie au sein des armées, œuvrant progressivement à une réhabilitation des stratégies d'action par opposition à une doctrine de la dissuasion sclérosante à laquelle ils affirment ne plus croire depuis les années quatre-vingt¹².

Enfin, au niveau opérationnel proprement dit, le dernier cercle regroupe des réservistes hautement qualifiés, principalement issus des milieux industriels et du renseignement (DGSE, Direction de la surveillance du territoire, Renseignements généraux, renseignements militaires). À

11. Non seulement il est le premier marin à accéder au statut de CEMA, mais aussi il est l'un des rares anciens CEMA ayant réussi sa reconversion dans la diplomatie, puisqu'il sera ambassadeur de France en Tunisie de 1995 à 1999.

12. À propos des représentations et du positionnement des officiers de l'armée d'Afrique face à une doctrine de la dissuasion dominante du milieu des années soixante au milieu des années quatre-vingt, la formule est récurrente : « On faisait semblant d'y croire » ou « On n'y croyait plus depuis longtemps ». Au-delà des rationalisations *a posteriori* de leur choix de carrière par les officiers rencontrés, nous souhaitons simplement souligner ici le fait qu'au tournant de la postbipolarité la stratégie d'action supplantant celle de dissuasion, les officiers de l'armée d'Afrique forment le principal réservoir de compétence et de savoir-faire pour la gestion de crise.

l'image de Xavier Guilhaou, Jean-Claude Girot ou Pierre Servent, à la fois réservistes du COS et cadres d'entreprise, ils seront notamment chargés, en bout de chaîne, de la mise en œuvre des EIT et de l'expertise civile.

Pourquoi avoir confié les affaires civiles au COS et pas à une autre organisation militaire conventionnelle ?

La première hypothèse, « fonctionnelle », repose sur un questionnement simple : à qui d'autre confier, en 1992, au sein d'un appareil de défense en pleine restructuration, l'expertise « affaires civiles » ? Neuve, discrète, pluridisciplinaire, fonctionnant par cooptation de réseaux préalablement constitués dans l'univers du renseignement et de l'industrie, activable directement par le plus haut niveau politique¹³, disposant d'un fichier de réservistes hautement qualifiés, il s'agirait de « la » structure pour innover.

L'hypothèse « affective » correspond à une histoire d'hommes, de réseaux et d'amitiés. Rappelons que les Amiraux formant le premier cercle politico-stratégique sont des proches du président de la République François Mitterrand qui les nommera, respectivement, à la tête de la DGSE pour l'Amiral Pierre Lacoste et à la tête des armées pour l'Amiral Lanxade. Xavier Guilhaou et le Colonel Jean-Jacques Doucet, deux des acteurs parmi les plus fondamentaux de l'histoire officieuse des affaires civiles, sont humainement et professionnellement liés au Général Jacques Saleun dès les années quatre-vingt au sein de la DGSE où le microcosme s'est initialement formé. Le Général Jacques Saleun, futur commandant du COS, y bénéficiait de l'écoute des Amiraux Pierre Lacoste et Jacques Lanxade. On peut donc raisonnablement estimer que les réseaux forgés au sein de la Direction du renseignement de la DGSE, en lien avec la prospective économique, ont été réinvestis, quelques années plus tard, auprès de l'Amiral Jacques Lanxade, alors devenu CEMA¹⁴.

Enfin, la dernière hypothèse, d'autant plus séduisante, selon laquelle à son tour le COS se fera progressivement déposséder du monopole des affaires civiles par des organisations militaires conventionnelles, correspond à une logique « redistributive ». C'est tout simplement le COS qui « *aurait levé la main le plus haut* »¹⁵ à ce moment-là, face, notamment

13. Le COS est la seule unité activable directement par le CEMA. En ce sens, la chaîne décisionnelle (président de la République, Chef d'état-major des armées, commandant de l'opération) est raccourcie au maximum.

14. C'est notamment la thèse de Christophe Babinet, qui soutient que le Général Jacques Saleun « *aurait vendu* » au CEMA Jacques Lanxade qui se montrait alors « *très réceptif* » un concept « affaires civiles » à l'américaine, c'est-à-dire très axé sur l'économie et la politique (Babinet, 2005 : 54).

15. Formule empruntée au Commissaire général Pierre-Marie-Arreckx, successeur du Lieutenant-Colonel Jean-Jacques Doucet au bureau « affaires civiles » du COS en 1998.

à l'état-major de l'armée de terre et au CPCO (Centre de planification et de conduite des opérations). En pleine réforme interarmées, se voir confier de nouvelles missions, malgré l'inflation ambiante, devient, pour l'organisation naissante qu'est le COS, un excellent moyen de justifier de besoins budgétaires et humains supplémentaires dans une période où, l'armée se professionnalisant, ces deux denrées se raréfient.

DE LA BOSNIE AU KOSOVO : QUELQUES EXEMPLES DE MARCHÉS REMPOTÉS

Trois conférences de donateurs, concernant la reconstruction de la Bosnie, ont eu lieu entre décembre 1995 et juillet 1997, réunissant 47 pays et 11 organisations sous l'égide de la Banque mondiale, de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD) et du Fonds monétaire international (FMI). Entre la première conférence, à Bruxelles, de décembre 1995 et la seconde d'avril 1996, certains auteurs estiment à 1,9 milliard de dollars les dons réunis en 1996, dont 780 millions de dollars sur contributions européennes (Villepin, Penne et Alloncle, 1997). En juillet 1997, la dernière conférence aurait rapporté 1,2 milliard de dollars (Défourneaux, 1997 : 19). Selon une affirmation, assez péremptoire parce que mathématiquement invérifiable, les entreprises françaises auraient remporté l'équivalent de 3 % des marchés de la reconstruction en Bosnie pour près de 30 % au Kosovo¹⁶; bref, les affaires civiles françaises seraient donc nées sur les théâtres yougoslaves, qui, au-delà de ces considérations économiques, constituèrent un véritable laboratoire pour une armée en voie de professionnalisation. Pour les entreprises françaises, multinationales ou PME, en dehors des accords bilatéraux¹⁷ ou des secteurs dits « stratégiques¹⁸ », ce sont surtout les subventions internationales qui incitent à la « prise de risque ». Ainsi, pour toute opération civilo-militaire de reconstruction, les secteurs industriels concernés sont toujours les mêmes. À titre d'exemple, voici quelques-unes des grandes entreprises françaises dont on sait au moins qu'elles ont prospecté les marchés yougoslaves, et dans la plupart des cas, avec, au minimum, un soutien

16. Soit 55 à 60 millions d'euros sur un total de 150 millions.

17. 60 millions de francs de fonds d'origine publique ont été employés dans des projets d'infrastructures (EDF, 27 millions pour l'électrification de Sarajevo; Thomson CSF, 11 millions pour l'aviation civile et le guidage électronique des atterrissages; Systra, 16 millions pour la ligne Sarajevo-Mostar-Plöče; et Sogea, 6 millions pour le contrôle des canalisations de Sarajevo) [Défourneaux, 1997].

18. Nucléaire (Areva) et armement (Thales), par exemple. Pour s'ouvrir les marchés des pays dits « en crise » ou « émergents », ces entreprises passent directement par le plus haut niveau politique national et les services de l'Élysée, en témoignent notamment les déplacements présidentiels à l'étranger, le plus souvent accompagnés d'une vaste délégation de chefs d'entreprise.

logistique d'origine militaire¹⁹ : infrastructures (Atis, Ciment français, PFG-Houot, Saint-Gobain, Sofreavia, Sofinfra, Vinci) énergie (Alstom, EDF, Schneider Electric), transports (DGAC, Renault, Sofreraïl), télécommunications (Alcatel, Matra), traitement des eaux (APPIC, Degremont, Vivendi, Veolia), sécurité (Cidev, Fichet Bauche, Geomine, Sofreri) et santé (Sapex, Legrand).

Dans le secteur de la construction ou de la réhabilitation d'infrastructures, soulignons l'activité de deux entreprises : Sofinfra et Vinci. Coprésidente de la Chambre d'industrie et de commerce franco-bosnienne créée en janvier 1996, la société Sofinfra est notamment représentée sur place par Hédý Belhassine²⁰, directeur commercial, que certains membres du COS décrivent comme extérieur, mais très proche du bureau « affaires civiles ». Outre la rénovation de l'aéroport de Zadar en Croatie ou de l'ambassade de France à Sarajevo en plein siège, la société Sofinfra se positionna comme mandataire d'une dizaine de fournisseurs pour répondre aux appels d'offres concernant la rénovation de l'aéroport de Sarajevo²¹. Par ailleurs, avec sa filiale Freyssinet, le groupe Vinci a remporté le marché, hautement symbolique, de la réhabilitation du pont de Mitrovica au Kosovo²².

Dans le domaine énergétique, les groupes Compagnie générale des eaux, devenu Vivendi en 1998, et EDF ont remporté les marchés les plus importants. Bénéficiant d'un réserviste COS déployé dès 1994, le groupe Compagnie générale des eaux, par l'intermédiaire de sa filiale Sogea, a remporté un marché de 6 millions de francs pour la gestion des canalisations de Sarajevo. Par l'intermédiaire de Pierre Servent, alors directeur de la communication de Vivendi Water (traitement des eaux)

19. Le bilan des marchés remportés par quelques entreprises françaises en ex-Yougoslavie ne sera pas traité ici de manière exhaustive ; il ne s'agit pas, pour nous, de dresser un quelconque palmarès.

20. Il s'est exprimé à plusieurs reprises sur le civilo-militaire et la prospection des marchés de la reconstruction. Cf. notamment ACM, 2002 ; FED, 1998 ; Forum du futur, 1999.

21. Considéré comme un cuisant échec politique et symbolique des affaires civiles françaises en ex-Yougoslavie. En effet, les 27 et 28 juin 1992, jour anniversaire de l'assassinat de l'archiduc héritier d'Autriche François-Ferdinand, François Mitterrand organise une visite inattendue dans Sarajevo assiégée et devient le premier président occidental à s'y rendre. Dans la foulée, les troupes françaises se massent notamment à l'aéroport où les combats exposent les militaires à des configurations tactiques éprouvantes (*crossing*). Il s'agit d'un échec des affaires civiles françaises dans la mesure où, en dépit de ses efforts militaires pour « tenir » l'aéroport, les marchés remportés par les entreprises françaises y seront dérisoires au regard de ceux gagnés par des nations n'ayant pas ou peu contribué à l'effort militaire. Pour plus de détails sur cet épisode, cf. Gaïa, 2001.

22. Le pont de Mitrovica, réhabilité par Freyssinet, notamment avec l'appui du génie militaire et de la Mission interministérielle pour l'Europe du Sud-Est (MIESE), vise à matérialiser la politique de réconciliation interethnique menée par les armées françaises après qu'il a été le théâtre de violents heurts entre communautés. Cf. Montagnon, 2001.

et Lieutenant-Colonel de réserve au COS²³, le groupe Vivendi parvient à s'implanter en ex-Yougoslavie, assurant notamment le service d'eau à Mitrovica. Faisant le bilan des actions menées, Pierre Servent estime qu'il y a bien un saut qualitatif, opéré par les dispositifs civilo-militaires français de reconstruction, entre la Bosnie et le Kosovo :

« Nous progressons : la France a été pratiquement absente de la reconstruction post-guerre du Golfe, très en retard pour celle de la Bosnie-Herzégovine, mais tout à fait dans le coup pour l'après-guerre du Kosovo. Celle-ci a marqué en effet un tournant : les différents acteurs (institutionnels, ministères, entreprises) ont su se concerter à temps et se mobiliser pour que la France prenne toute sa place dans le cadre du plan de reconstruction des Balkans. Je crois pouvoir souligner le rôle très positif joué en ce sens par les réservistes travaillant en entreprise » (ACM, 2002 : 19).

Il n'est donc pas rare que les entreprises interviennent avec l'appui de fondations, d'associations caritatives ou d'ONG, comme le partenariat entre Degremont, filiale de la Lyonnaise des eaux, et l'ONG Action internationale contre la faim en Bosnie en 1993²⁴.

Pour ce qui est des transports, Renault Véhicules Industriels, notamment en lien avec son directeur des ventes militaires et Lieutenant-Colonel de réserve au COS, Jean-Claude Girot²⁵, a obtenu, sur fonds européens, un marché de 12 millions d'euros par l'intermédiaire de sa filiale slovène portant notamment sur la fourniture d'autobus. Société d'engineering de la SNCF pour l'étranger, la société Sofrerail, disposant elle aussi d'un officier « affaires civiles » réserviste au COS en Bosnie dès 1994, a assuré la remise en état de la voie ferrée Ploče-Sarajevo.

Pour les télécommunications, le groupe Alcatel a remporté au Kosovo un marché de 17 millions d'euros pour la construction d'un réseau de téléphone mobile dont 5 à 7 millions reviendront ultérieurement à l'opérateur Monaco Telecom. Alcatel avait déjà remporté plusieurs marchés en Bosnie par l'intermédiaire de sa filiale italienne et dispose, au Kosovo, d'un réseau d'officiers civilo-militaires – non COS – insérés au sein des organisations internationales mandatées pour contrôler et distribuer

23. Habitué des plateaux télévisés et notamment de l'émission « C'est dans l'air » sur France 5 et invité régulier de certaines radios comme France inter, France info et RMC. Journaliste publiant régulièrement dans le quotidien *La Croix*, il est également professeur au Collège interarmées de défense. Ce communicant a par ailleurs été conseiller du ministre de la Défense Charles Million de 1995 à 1997.

24. Dans *Figaro*, 2001, il est précisé que Water Force, association caritative de Vivendi, aurait été un « cheval de Troie » pour l'entreprise au Kosovo.

25. Devenu depuis directeur de Volvo Bus France, puis directeur régional de Renault Trucks. Cf. notamment FED, 1997a; FED, 1998b; Girot, 1999.

les fonds de la reconstruction²⁶. Patrick Bourrier, directeur des affaires internationales d'Alcatel, résume la stratégie d'ouverture de marchés de sa société en trois étapes :

« – La première a consisté pour Alcatel à s'interroger sur les raisons d'une présence au Kosovo. [...] Patrick Bourrier constate que la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine n'avait pas généré de retombées économiques significatives pour la France, malgré l'aide fournie. Ainsi par exemple, alors que les Français avaient financé la reconstruction de l'aéroport de Sarajevo à hauteur de 25 %, seul le drapeau américain y flottait lors de son inauguration. La reconstruction au Kosovo devait permettre aux Français de bénéficier de retombées économiques plus importantes.

« D'autre part, pour justifier son installation dans la province, Alcatel pouvait se prévaloir de la proximité géographique de ses autres lieux d'implantation dans la région (en Albanie et en Macédoine).

« – Dans un deuxième temps, l'entreprise a dû développer une coordination avec tous les acteurs présents sur le terrain mais aussi en France, pour l'emporter sur ses concurrents. La réussite des opérations de planification et de conduite des opérations s'est faite grâce à une bonne organisation :

« • interne à l'entreprise (task force d'experts pour une étude de l'évolution de l'opinion publique notamment) ;

« • mais également externe :

« - en France : avec le Medef international, et avec la MIESE qui donnait les orientations à suivre ;

« - sur le terrain : avec la KFOR (survol de Mitrovica et Peć pour mesurer l'ampleur des dommages causés par la guerre et évaluer les besoins de rétablissement des lignes téléphoniques), avec la MINUK (Mission intérimaire de Nations unies pour le Kosovo) (pour obtenir des informations précises sur la situation locale, notamment concernant les questions juridiques à propos des fréquences), avec le personnel d'Alcatel basé dans des pays limitrophes pour plus de cohérence et d'efficacité (ingénieurs installant des réseaux en Albanie ou en Roumanie).

« – La troisième étape a été l'appel d'offres qui fut gagné par Alcatel au détriment de son concurrent Siemens et de six autres grandes entreprises intéressées par l'acquisition du marché. Le choix se porta sur

26. Citons notamment les experts « télécommunications » envoyés au Kosovo comme le Commandant Jean-François Legrand, inséré à l'International Management Group (IMG) de l'Union européenne d'août 1999 à juin 2000, et le Capitaine Serge Vinçon, qui lui sera inséré à la Mission intérimaire des Nations unies pour le Kosovo (MINUK) en 2000.

Alcatel, après un examen du dossier par la MINUK et par la KFOR et une approbation à la majorité du gouvernement mixte de la MINUK et des autorités kosovares (le KTC). L'installation du réseau a été faite en hiver, en deux mois, avec le concours des ACM» (CRESPI/FRS, 2001).

LA FORMALISATION D'UN MODÈLE D'ACTION RHIZOMIQUE²⁷ À L'INTERNATIONAL

À première vue, le bureau « affaires civiles » du COS réunit donc des acteurs aux représentations et modes d'action radicalement différents. Or, en toute rigueur, si ceux-ci proviennent d'univers militaires (marine, Légion, troupes de marine) et civils (secteurs industriels, consulting, renseignements) disparates, ils développent quelques caractéristiques communes. Celles-ci ont trait non seulement à certaines prédispositions forgées dès la socialisation primaire comme l'expérience de la mobilité internationale, liée à l'expatriation fréquente des parents ou la reproduction sociale, ces acteurs étant généralement les héritiers de famille pour qui le « service de l'État » est une tradition. Au-delà des éléments communs de socialisation, ces acteurs vont surtout faire l'apprentissage de nouveaux répertoires d'action paraétatiques visant à contourner les pesanteurs bureaucratiques et institutionnelles. Nous n'affirmons pas ici qu'ils développent une idéologie d'action contre l'État, en rupture avec lui ; nous ne nous situons pas non plus dans le cadre des études transnationalistes qui tendent à systématiser l'érosion de la souveraineté étatique. Bien au contraire, si ces acteurs arrivent à tisser des réseaux décentralisés et multisectoriels, cela est précisément dû à leur connaissance et leur imbrication dans l'appareil administratif national et à leur positionnement de marginal sécant. Ils savent d'autant mieux comment « contourner » cet appareil qu'ils en sont précisément issus²⁸.

A priori, d'un point de vue sociologique, rien d'étonnant à ce que certains secteurs sociaux, en particulier dans certains univers « feutrés », fonctionnent par cooptation de réseaux préalablement constitués. Ainsi constate-t-on que les membres du bureau « affaires civiles » du COS étaient liés aux réseaux de la prospective de la DGSE dans les années quatre-vingt, et formeront, dans les années deux mille les principaux

27. À propos de l'hypothèse du fonctionnement rhizomique appliquée aux phénomènes sociaux : « *Le rhizome est un système acentré, non hiérarchique et non signifiant, sans Général, sans mémoire organisatrice ou automate central, uniquement défini par une circulation d'états.* » (Deleuze et Guattari, 1976 : 62).

28. Il n'est ainsi pas rare que les acteurs qui dénoncent le plus ces pesanteurs bureaucratiques soient ceux-là mêmes qui cumulent le plus de responsabilités institutionnelles et/ou associatives.

capitaines d'industrie de sociétés nationales d'intelligence économique²⁹. Ce fonctionnement rhizomique se manifeste notamment à travers la création de structures informelles, comme autant de plates-formes décentralisées d'interactions civilo-militaires. L'association Études et actions d'urgence (EAU), fondée dès novembre 1994 pour accompagner les actions de reconstruction en Bosnie, réunit des conseillers au commerce extérieur (CCE), des fonctionnaires des principaux ministères régaliens et quelques directions de groupes privés avec la bienveillance du Medef international. En s'élargissant aux acteurs de l'humanitaire, l'association EAU deviendra AUDE au Kosovo et sera représentée à Paris par le Général Jacques Saleun³⁰. Avec Paul-Yvan de Saint-Germain et Éric de La Maisonneuve, responsables de la Fondation pour les études de défense³¹ (FED), Xavier Guilhou est cofondateur, en septembre 1996, du groupe Procure. Réunissant une quinzaine de membres permanents et une cinquantaine d'entreprises et d'administrations, ce groupe, bénéficiant ultérieurement de l'appui de Louis Gautier, alors conseiller défense du cabinet du Premier ministre Lionel Jospin, publiera, de manière très offensive, les conclusions de ses activités en faveur d'une meilleure coordination civilo-militaire de gestion de crise par l'intermédiaire de Marc Défournaux (1997)³².

Sur place cette fois-ci, à l'initiative de deux réservistes « affaires civiles » du COS, Jean-François Le Roch, fils du fondateur d'Intermarché, et Jean-François Daoulas, urbaniste architecte, sera créée en janvier 1996 la Chambre de commerce et d'industrie franco-bosnienne. Coprésidée par Sofinfra et l'entreprise locale ZGP, en relation avec une quinzaine d'entreprises françaises et une trentaine bosniennes, et avec un soutien particulier des groupes Vivendi et Renault Véhicules Industriels³³, la création de cette chambre de commerce est justifiée, par ses promoteurs

29. Les anciens officiers des forces spéciales issus du bureau « affaires civiles » travaillant dans l'intelligence économique sont nombreux. Certains ont fondé leur société (Colonel Jacques Hogard, fondateur de la société EPPE, Experts partenaires pour l'entreprise à l'étranger; Lieutenant-Colonel Jean-François Le Roch, directeur de la société INTEREX; Jean-Michel Lavoizard, directeur du bureau de Bruxelles de la société Diligence internationale) ou de consulting en gestion de risque (Xavier Guilhou, fondateur de la société CEO XAG Conseil). Enfin, les membres du cercle politico-stratégique, les anciens patrons de la DGSE, occupent toujours les postes les plus élevés (l'Amiral Pierre Lacoste a été nommé, en 2006, président de la Fondation des professionnels de l'intelligence économique [FPIE] et Alain Juillet qui, avant d'avoir été nommé haut responsable chargé de l'intelligence économique au SGDN [2003-2009], a été directeur du renseignement [2002-2003] et ancien agent du service « action » de la DGSE). Les anciens officiers des forces spéciales ont donc grandement contribué à formaliser l'intelligence économique en France.

30. Pour plus de détails, cf. l'interview de Xavier Guilhou, in Decrozes (2000).

31. Dont l'Amiral Pierre Lacoste a été le directeur entre 1986 et 1991.

32. En mars 1999, cette structure est reconduite (Procure 2) pour le Kosovo.

33. Rapport de fin de mission du Colonel Ponroy, chef du bureau ACM de Pristina de février à août 2000.

militaires, du fait de l'absence de volonté des autres ministères, qu'il s'agisse de la Direction des relations économiques extérieures (DREE) du ministère de l'Économie et des Finances ou de l'inexistence de poste d'expansion économique à l'ambassade. Ces actions ont eu pour résultat de répondre aux sollicitations d'environ 75 entreprises françaises, dont 90 % de PME, de mener une expertise de la plate-forme aéroportuaire de Sarajevo et du port de Ploče, d'envisager l'implantation d'un service d'aide médicale d'urgence, de nouer des contacts avec des sociétés comme ATR, Dassault et Thomson et d'aider Renault dans son implantation.

La plupart des ces initiatives informelles, bien que reconduites d'un théâtre à l'autre, ont rapidement périéclité du fait précisément de l'absence de soutien et de relais institutionnel durable. Leur maintien est, en grande partie, dû à l'appui de réseaux politiques locaux au Kosovo, à deux niveaux : ceux de Bernard Kouchner, ancien secrétaire d'État à l'action humanitaire et surtout représentant spécial de l'ONU, et ceux de Roger Fauroux, ancien ministre de l'Industrie et président, sous mandat du Premier ministre Lionel Jospin, de la Mission interministérielle pour l'Europe du Sud-Est (MIESE). Dans le premier cas, il est difficile d'avérer que Bernard Kouchner ait pu directement favoriser les intérêts économiques français au Kosovo, même si des « contacts » entre les officiers « affaires civiles » et ses principaux collaborateurs ont été fréquents. Dans le second cas, mandatée pour assurer la coordination interministérielle de gestion de crise dans les Balkans, la MIESE a grandement contribué aux résultats économiques français sur place. La composition et la structuration de celle-ci³⁴, le relationnel et l'autorité de Roger Fauroux ont donc permis non seulement de faciliter la communication entre ministères concernés en court-circuitant les pesanteurs bureaucratiques traditionnelles, mais aussi d'œuvrer à l'insertion de hauts fonctionnaires au sein des organisations internationales en ex-Yougoslavie à des postes stratégiques. Par ailleurs, cette mission a incontestablement contribué à conférer un poids politique nouveau aux affaires civiles. Mieux, à l'issue du mandat de la MIESE, le rapport Fauroux constitue, sans aucun doute en France, l'un des documents

34. La MIESE, créée sous l'impulsion de Jean-Maurice Ripert, alors conseiller diplomatique du Premier ministre Lionel Jospin, et soutenue par le Medef international, avait pour président Roger Fauroux, ancien P-DG de Saint-Gobain (1961-1986) et ancien ministre de l'Industrie du gouvernement de Michel Rocard (1988-1991). Elle est composée de quatre représentants issus de différents ministères : Cécile Sportis, spécialiste de l'humanitaire d'État et issue, comme Marcel Trémeau, ancien ambassadeur de France en Roumanie, des Affaires étrangères, en est la secrétaire générale, le Colonel Hugues de Courtivron, le représentant militaire, et enfin, Philippe Rémond, ancien directeur de la DREE, représente le ministère de l'Économie et des Finances.

les plus élogieux sur l'initiative civilo-militaire. Celui-ci, aujourd'hui « introuvable » au sein des administrations, aurait exposé les dysfonctionnements flagrants de la coordination interministérielle de gestion de crise, en particulier à l'encontre du ministère des Affaires étrangères (MAE). Les conclusions du rapport Fauroux ont d'autant plus fait l'effet d'une « bombe » que, pour certains de ses anciens collègues de la MIESE, si le MAE a « accepté » qu'il prenne la présidence de cette mission sur demande de Matignon, c'est parce qu'il était considéré avant comme quelqu'un de « consensuel », qui ne « ferait pas de vagues ». En ce sens, la MIESE est devenue le principal soutien institutionnel non militaire des affaires civiles, dans la mesure où ses conclusions fournissent aux officiers un argumentaire clé en main pour le développement futur de la fonction : absence de volontarisme politique, dysfonctionnements interministériels et rivalités bureaucratiques³⁵.

Enfin, les actions menées par les réservistes du COS, via un certain nombre de structures informelles et l'appui de quelques relais politiques locaux, ont aussi bénéficié d'un fort lobbying, entre 1997 et 2000, de la part de certaines organisations parisiennes. Le Medef international, son comité de liaison « défense »³⁶ et certains groupements régionaux en particulier, dont Medef Gironde et Medef Rhône-Alpes, se sont, à différents niveaux, particulièrement investis dans ce dossier. Il en est de même de la FED, devenue en 1992, à l'initiative du ministre de la Défense Pierre Joxe, après sa fusion avec le Centre de recherches et d'études sur les stratégies et les technologies (CREST), Fondation pour la recherche stratégique (FRS), directement à l'initiative de la formation du groupe Procure, qui en l'espace d'un an et demi consacrera la majorité de ses études aux questions civilo-militaires, donnant directement la parole aux acteurs déjà cités³⁷. Enfin l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), plate-forme civilo-

35. On en arrive donc à une situation où le principal soutien des affaires civiles provient des membres de la MIESE, dont, paradoxalement, les autorités du MAE feront tout pour empêcher l'activité, voyant d'un très mauvais œil une gestion civile des crises par les militaires. Ce point souligne l'importance des logiques bureaucratiques à l'œuvre dans la fabrication des politiques publiques en général, et pourrait se décrypter selon l'adage suivant, quelque peu reformulé : « les adversaires (officiers « affaires civiles ») de mes adversaires (autorités du MAE) sont mes alliés (à moi, membre de la MIESE) ». Pour un aperçu, indirect, des conclusions du rapport Fauroux, cf. son ouvrage publié dans la foulée, avec Bernard Spitz (Fauroux et Spitz, 2001).

36. Créé en 1988, le comité de liaison « défense » du Medef est présidé par Alain Vidart de 1998 à 2004, puis par Xavier Guilhou jusqu'à aujourd'hui. En lien plus spécifique avec le Medef Gironde, ce comité se restructure en 2006 autour de quatre thèmes de travail : la réserve, la reconversion professionnelle des militaires, la formation et les actions civilo-militaires.

37. Cf. FED, 1997b; FED, 1997c; FED, 1997d; FED, 1997e; FED, 1998c. Enfin, le colloque organisé au Sénat le 19 janvier 2001 avec le Cercle de réflexion et d'études sur les problèmes internationaux (CRESPI) et intitulé *Sortie de crise : du militaire vers le civil. Le Cas des Balkans*, sera le point d'orgue de cette mobilisation.

militaire par excellence, organise un certain nombre de manifestations qui, à la même époque, rassemblent les acteurs de gestion de crise au-delà des secteurs.

AFFAIRES CIVILES OU ACTIONS CIVILO-MILITAIRES ? CONCURRENCES INTERINSTITUTIONNELLES POUR LA DÉFINITION DU CONCEPT ET LE LEADERSHIP DE LA FONCTION

Parallèlement à cette méthode expérimentale, en novembre 1994, le CEMA nomme un groupe de réflexion sur « les actions d'accompagnement des crises » sous l'autorité de l'État-Major de planification interarmées (EMIA), mais avec un leadership technique confirmé au COS³⁸, et appuie l'ouverture d'un bureau « affaires civiles » au Centre opérationnel interarmées (COIA, pré-CPCO) en décembre 1994. Les travaux du groupe aboutiront, notamment, à la production de deux textes institutionnels : d'abord provisoire, la directive sur la « conduite des actions civilo-militaires » paraît en juillet 1997³⁹. Cette décision de l'Amiral Jacques Lanxade entretient une certaine ambiguïté conceptuelle à travers une méthode à la fois expérimentale et doctrinale : aux officiers « affaires civiles » du COS, le soin d'expérimenter sans véritable cadre réglementaire et de créer des réseaux avec les secteurs non militaires impliqués, aux officiers « armée de terre », membres du groupe de réflexion, la tâche de produire les textes institutionnels de référence (directives, concepts, doctrines) et de tracer les lignes rouges. Les enjeux de la méthode ne sont pas anodins, si l'on considère que l'opposition entre ces secteurs sociaux pour la définition du concept structure, aujourd'hui encore, la trajectoire de cette fonction militaire émergente.

Au sein du groupe de réflexion, une triangulaire se met progressivement en place pour le contrôle de la fonction à partir de 1996. Les officiers issus de l'armée de terre, représentés au sein du groupe par des organisations comme le Commandement de la force d'action terrestre (CFAT) ou le Centre de doctrine et d'emploi des forces (CDEF), appuient le développement d'un concept tactique et militaro-centré dit « actions civilo-militaires » (ACM) très clairement hérité des techniques coloniales de pacification et de contre-insurrection : le but de la fonction est de faciliter la réalisation de la manœuvre militaire en

38. Démarche interarmées d'évaluation, Amiral Jacques Lanxade, 22 novembre 1994.

39. Directive provisoire, 1995 ; directive, 1997.

favorisant l'acceptation de la force dans son environnement humain. Par l'intermédiaire du Centre opérationnel interarmées (COIA) qu'il contrôle, l'état-major (EMA) essaie de « récupérer » la fonction au profit de l'interarmées et de contrôler les « cow boys » du COS⁴⁰. Enfin, de son côté, le COS soutient une vision dite stratégique et extensive des affaires civiles entendues comme des leviers politiques et économiques du maintien ou du renforcement de l'influence nationale. Très vite, les oppositions sur la portée du concept (ACM militaro-centrées ou affaires civiles extensives ?), sa finalité (appui à la force ou soutien à l'influence nationale ?) ou son leadership (armée de terre, interarmées, COS ?) vont être littéralement projetées telles quelles au Kosovo à travers l'émergence du schéma ACM tactiques/ ACM opératives⁴¹.

Évidemment, au sein d'une armée en pleine restructuration et sous pression budgétaire, les actions économiques du COS ont suscité, depuis, un certain nombre de débats et tout particulièrement au sein du groupe de travail chargé de la mise en forme conceptuelle. La position « accusatrice », relayée notamment par certaines organisations de l'armée de terre, dénonce les dérives potentielles du mélange des genres entre l'humanitarisme d'un côté (« le militaire n'est pas une ONG en kaki ») et le mercantilisme de l'autre (« l'officier n'est pas un chef d'entreprise en uniforme »). Elle dénonce aussi un risque de prévarication : est-ce le COS qui a recruté ces réservistes ou est-ce plutôt leur entreprise qui les a poussés à intégrer cette organisation d'élite ? D'ailleurs, ces réservistes, qui ont pour la plupart poursuivi une carrière industrielle, sont-ils des interlocuteurs sérieux ou des individus cherchant à pimenter leur existence ? De fait, on en arrive vite au procès des électrons libres au sein des armées, suscitant méfiance et jalousie des unités conventionnelles. Par ailleurs, les détracteurs des affaires civiles dénoncent l'absence de plan d'ensemble, une gestion économique au cas par cas, en fonction des opportunités sectorielles. Ils ajoutent même que traditionnellement les Balkans ne sont pas un

40. Selon une expression consacrée.

41. En effet, à Pristina, la capitale, les unités « affaires civiles » du COS et « actions civilo-militaires » de l'armée de terre, placées auprès du RepFrance, s'occupent du niveau opératif et visent, via des projets « d'influence », à soutenir la visibilité de l'action nationale dans un cadre multinational. À Mitrovica, zone de la brigade française, les ACM dites « tactiques » visent, par des petits projets de réhabilitation, à favoriser l'acceptation de la force par la population et les autorités locales. La projection sur le théâtre kosovare de ce mode d'organisation témoigne de et entretient à la fois cette ambiguïté conceptuelle. Si ces deux visions des affaires civiles ou des ACM ne sont pas antinomiques, elles servent des finalités divergentes. On constate d'ailleurs que si le schéma ACM tactiques/ACM opératives existe toujours conceptuellement, il n'est pas – ou de manière beaucoup plus relâchée – appliqué sur les autres théâtres contemporains de gestion de crise.

marché pour les entreprises françaises⁴² ; mieux, que si marché il y a, il se trouve en Serbie et que donc les opérateurs français n'ont aucun intérêt à se fâcher politiquement avec cette dernière en favorisant l'indépendance bosnienne ou kosovare. Enfin, ils dénoncent une sorte de fuite en avant : quand bien même les analyses macroéconomiques sont pertinentes, il ne suffit pas d'être iconoclaste, encore faut-il arriver à convaincre les pouvoirs publics.

À l'opposé, les partisans des affaires civiles, arguant d'un conflit générationnel, dénoncent la pusillanimité de ces chefs de l'armée de terre qui, encore figés dans une logique de dissuasion, se refusent à prendre des risques, à innover. Ils démontent les arguments précédents en expliquant qu'il s'agit, avant tout, du procès du politique : absence de volontarisme, de vision et de coordination interministérielle. Par ailleurs, ils rappellent que les officiers réservistes ont été envoyés là-bas sans aucun cadre réglementaire et que la méthode adoptée, expérimentale, implique ce mode opératoire par tâtonnements. Les réseaux constitués sur place avec le monde des entreprises, les humanitaires, les autorités locales et les institutions internationales ont une valeur irremplaçable... ils permettent de faire aboutir des projets avec une rapidité que les administrations ne connaissent pas. Enfin, les affaires civiles du COS sont parfaitement légitimes : elles bénéficient d'un mandat du CEMA et de l'appui politique des réseaux Kouchner et Fauroux. Enfin et surtout, en termes ouvertement culturalistes, les officiers « affaires civiles » du COS en appellent à une « décomplexion » des autorités nationales, notamment par rapport aux modèles dominants anglo-saxons : la guerre a changé, les moyens de prendre position aussi et il ne faut donc plus rougir du « retour sur investissement ».

Face à ces rivalités bureaucratiques et organisationnelles pour le contrôle de la fonction, et afin de maintenir un monopole très ouvertement concurrencé par l'armée de terre, les stratégies argumentaires des chefs de bureau « affaires civiles » du COS vont se déployer en deux temps. De son côté, entre 1996 et 1998, faisant une sorte de demi-concession sémantique, le Lieutenant-Colonel Jean-Jacques Doucet développe le concept d'« ACM spéciales » : dans certains domaines clés, les ACM ne peuvent se déployer qu'en zones « grises », ce qui échappe largement

42. Et que de toute façon, si marché il y a, il concerne avant tout les petites et moyennes entreprises (PME).

aux unités conventionnelles⁴³. Entre 1998 et 2001, son successeur, le Commissaire général Pierre-Marie Arreckx, héritant de cette situation au moment de la crise au Kosovo, joue sur la complémentarité d'action : seuls les réservistes du COS sont rapidement projetables et qualifiés pour mener une expertise sociopolitique de la zone d'intervention en quelques jours, ensuite ils passeront le relais aux unités ACM conventionnelles.

Au final, jusqu'à aujourd'hui, cette situation relativement figée, qui voit les fonctions « affaires civiles » du COS confinées aux EIT, semble entretenue par le pragmatisme de l'arbitrage de l'EMA entre ces deux visions. Pragmatisme qui vise à soutenir l'approche expérimentale tout en tentant de la circonscrire, à permettre aux deux visions de coexister et de perdurer et de « jouer la montre » en attendant que le niveau politique et les autres ministères n'investissent plus « sérieusement » le dossier de la gestion interministérielle des crises internationales. Les anciens officiers « affaires civiles » du COS et les officiers actuels des ACM sont au moins d'accord lorsqu'ils formulent une triple critique – toujours indirecte – des responsabilités de plus haut niveau politique dans ce dossier. En premier lieu, l'état final recherché (EFR) est flou ou, pour le dire autrement, la traduction des buts politiques d'une intervention en objectifs militaires n'est pas claire. Ensuite, l'absence de coordination interministérielle notamment liée à des logiques de pré carré entre ministères régaliens est préjudiciable à la lisibilité et à l'efficacité de l'action internationale de la France. Enfin, en conséquence, et à l'opposé des modèles anglo-saxons, l'absence d'une agence centralisatrice, d'un guichet unique pour les opérations de gestion de crise internationale, implique de considérables pertes de temps et d'énergie.

Les interfaces militaro-économiques françaises de prospection des marchés de la reconstruction ont donc fonctionné de manière rhizomique en ex-Yougoslavie et ont été relayées par des arènes parisiennes de lobbying, civiles et militaires, économiques et stratégiques. Elles ont agi de façon paraétatique, au sens où les réseaux issus de la haute fonction publique et de l'industrie se sont organisés pour soutenir les affaires civiles, en parallèle – et non pas forcément contre – des structures étatiques.

43. Dans une interview accordée par le Lieutenant-Colonel Jean-Jacques Doucet (1998) à des officiers stagiaires du Collège interarmées de défense dans le cadre de leur mémoire, l'ancien chef du bureau « affaires civiles » du COS donne l'exemple de la passation de marchés publics en l'absence de véritable cadre juridique, institutionnel et politique.

D'un côté, la vision « affaires civiles » semble « enterrée » tant par l'évolution des doctrines stratégiques, la spécificité des nouveaux théâtres d'interventions⁴⁴, le « trou noir » de la coordination interministérielle des crises internationales, l'indifférence politique que la posture pragmatique et prudente de l'état-major. De l'autre côté, elle pourrait bien être revitalisée par le développement et la structuration des sociétés d'intelligence économique en France⁴⁵, la densité et la stabilité des réseaux paraétatiques forgés entre marginaux sécants et les effets de lobbying non négligeables de certains d'entre eux. À cela on pourrait ajouter les palpables effets d'entraînement des modèles dominants anglo-saxons dans ce domaine⁴⁶ et ceux d'une certaine forme de renouvellement générationnel au sein des officiers supérieurs de l'armée de terre⁴⁷.

Grégory Daho,

doctorant en science politique à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)

44. En effet, qu'ils s'agissent des théâtres afghans ou ivoiriens, les conditions sécuritaires comme les objectifs politico-stratégiques de l'intervention sont particulièrement consommateurs en effectifs : pour une patrouille ACM qui va « au contact » des civils, ce sont deux autres qui assurent ses arrières. Vu la faiblesse générale des effectifs, les commandants de zone font un usage beaucoup moins systématique et « récréatif » des ACM qu'en ex-Yougoslavie. La taille – et la distance depuis la métropole – des territoires à contrôler implique un maillage beaucoup moins dense ; le cadre OTAN, plus resserré en Afghanistan, restreint l'autonomie des ACM françaises. Enfin, les détracteurs habituels des affaires civiles et partisans d'une approche militaro-centrée souligneront qu'il y a, en Afghanistan, encore moins de marchés économiques à prendre.

45. Respectivement en qualité de président de la Fédération des professionnels de l'intelligence économique depuis 2006, et de haut commissaire chargé de l'intelligence économique auprès du Premier ministre de 2003 à 2009, l'Amiral Pierre Lacoste et Alain Juillet, deux anciens patrons de la DGSE, ont œuvré en ce sens.

46. Le retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN, préparé au moins depuis le livre blanc sur la défense de 1994, semble accréditer cette thèse. Par ailleurs, soulignons qu'officiellement depuis 2005 les concepts ACM et « affaires civiles » ont été remplacés par le concept otanien CIMIC (*Civilian Military Cooperation*) : Instructions, 2005.

47. Œuvrant et bénéficiant d'une certaine forme d'érosion du tabou algérien, la nouvelle génération des officiers supérieurs de l'armée de terre, légionnaires et troupes de marine en tête, semble beaucoup plus ouverte aux stratégies d'action que la précédente qui, elle, bien qu'évoluant dès la fin des années soixante-dix sur des théâtres africains et libanais s'apparentant déjà à de la gestion de crise, a dû faire face aux caciques de la doctrine dissuasive gaullienne. Non seulement ces officiers sont parvenus à réhabiliter les techniques de pacification et de contre-insurrection aujourd'hui incontournables sur les théâtres contemporains, mais surtout leur expertise de gestion de crise a tendance à désinhiber la parole publique de l'officier dans et sur la société.

BIBLIOGRAPHIE

- ACM, 2002, « Les ACM sont-elles un marché ? », *Défense*, n° 98, juin 2002.
- Babinet C., 2005, *La Marine et les ACM*, Les Documents du C2SD, ministère de la Défense.
- CRESPI/FRS, 2001, « Sorties de crise : du militaire vers le civil. Le cas des Balkans », compte rendu du colloque du CRESPI/FRS du 19 janvier 2001.
- Crozier M. et Friedberg E., 1981, *L'Acteur et le Système*, Seuil, Paris.
- Decrozes B, 2000, « Une ONG pour que la signature française s'installe », *CCE international*, n° 488, novembre 2000, p. 30-31.
- Défourneaux M., 1997, « Stratégies économiques en Bosnie-Herzégovine », *Les Cahiers de la FED*, n° 9, octobre 1997.
- Deleuze G. et Guattari F., 1976, *Rhizome introduction*, Les Éditions de Minuit, Paris.
- Directive « conduite des actions civilo-militaires », n° 00796/DEF/EMA/EMP.1/DR du 11 juillet 1997.
- Directive provisoire « conduite des actions civilo-militaires », n° 328/DEF/EMA/EG du 9 septembre 1995.
- Doucet J.-J., 1998, *Les Limites des actions civilo-militaires*, étude particulière à option, CID, mai 1998.
- Fauroux R. et Spitz B., 2001, *Notre État*, Robert Laffont, Paris.
- FED, 1997a, « Les chefs d'entreprises et les affaires civilo-militaires », *Cahiers de la FED*, n° 10, « Des forces spéciales aux affaires civilo-militaires », octobre 1997.
- FED, 1997b, « Bosnie, les leçons », *Cahiers de la FED*, n° 6, février 1997.
- FED, 1997c, « La montée en puissance du renseignement économique », *Cahiers de la FED*, n° 8, juillet 1997.
- FED, 1997d, « Stratégies économiques en Bosnie-Herzégovine », *Cahiers de la FED*, n° 9, octobre 1997.
- FED, 1997e, « Des forces spéciales aux affaires civilo-militaires », *Cahiers de la FED*, n° 10, octobre 1997.
- FED, 1998a, « L'ingénierie, relais institutionnel », *Cahiers de la FED*, n° 12, actes du colloque du 17 décembre 1997.
- FED, 1998b, « Réserves et enjeux de la coopération civilo-militaire », *Cahiers de la FED*, n° 12, « La Gestion des sorties de crise. Actions civilo-militaires et opérations de reconstruction », mars 1998.
- FED, 1998c, « La gestion des sorties de crise. Actions civilo-militaires et opérations de reconstruction », actes du colloque du 17 décembre 1997, *Cahiers de la FED*, n° 12, mars 1998.
- Figaro*, 2001, « Kosovo : la grande bataille de la reconstruction », *Le Figaro*, édition des entreprises, 9 juillet 2001, p. 27-29.

Forum du futur, 1999, «La dimension économique des interventions extérieures de la France», actes du colloque organisé par le Forum du futur, 25-26 mars 1999.

Gaïa R., 2001, *L'Action civile des armées sur les théâtres extérieurs*, commission de la Défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale, 20 juin 2001, rapport d'information n° 3167.

Giroit J.-C., 1999, «La dimension économique des interventions extérieures de la France», intervention au colloque organisé par le Forum du futur, 25-26 mars 1999.

Instructions, 2005, instructions 1000 et 2000, «Concept et doctrine interarmées de la coopération civilo-militaire», n° 262/DEF/EMA/EMP. 1/NP du 3 mars 2005.

Lanxade J., 2001, *Quand le monde a basculé*, Nil Éditions, Paris.

Montagnon M., 2001, «Mitrovica : un ouvrage stratégique», *Chantiers de France*, n° 341.

Villepin X. de, Penne G. et Alloncle M., 1997, *Mission effectuée en Bosnie-Herzégovine du 8 au 11 mai 1997*, Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, 12 juin 1997, rapport d'information n° 358.